Trame intervention pour SUD-Energie à la soirée-débat du 19 février 2019 à Grenoble : Nucléaire : l'équation impossible ?

La transition énergétique est globale

En préambule, je tiens à réaffirmer l'attachement de SUD-Energie à la transition écologique, qui va au-delà de la transition énergétique. Les enjeux environnementaux auxquels doivent faire face nos sociétés sont pour nous une priorité de même niveau que les enjeux sociaux. Les deux questions sont d'ailleurs intimement liées.

La transition écologique concerne bien sûr l'énergie, mais également nos modèles d'agriculture, d'urbanisme, d'industrie, de transport, et plus généralement notre modèle de société ultralibérale basée sur la consommation à outrance, la concentration des richesses, et la mondialisation des productions.

Il faut donc une vraie ambition politique pour remettre en cause en profondeur notre modèle de société et en particulier questionner la place de l'Etat et celle du marché. Ces questions-là ne doivent se résumer à la seule question du nucléaire, quelle que soit son importance.

La réflexion sur la place de l'Etat, particulièrement sensible dans le secteur électrique, est pour nous un angle mort des débats sur lequel il faudrait revenir : une vraie transition nécessite d'avoir les moyens de se donner des objectifs de long terme, de planifier, d'anticiper les formations et les reconversions, de faire des investissements sur la durée, de développer des filières industrielles. Tout cela est incompatible avec le marché et ses échéances de court terme.

Position de SUD sur le nucléaire en général

Pour revenir au volet énergétique, le choix du « bon mix énergétique », qui est pour nous non pas celui qui coûte le moins, mais celui qui minimise les impacts sur l'environnement, est un choix très complexe. Il nécessite de disposer d'une expertise indépendante, à l'image du GIEC, que nous appelons de nos vœux. Le lobbying des représentants de chaque filière ne peut suffire à éclairer le débat et à peser dans les décisions.

Faut-il passer par une électrification importante des usages pour sortir des énergies carbonées ? Comment répondre au caractère variable de la production éolienne et solaire de la manière la moins polluante ? Le développement de batteries à grande échelle est-il envisageable ? Les questions d'acceptabilité de l'éolien vont-elles limiter son développement massif ? Que penser du recours important à l'hydrogène ou aux gaz de synthèse ? Pourra-t-on se passer du nucléaire tout en diminuant également drastiquement, voire en arrêtant la production fossile, sans créer d'autres problèmes environnementaux majeurs (liés par exemple à l'accès aux terres et métaux rares, à l'emprise au sol de la production qui peut concurrencer d'autres usages comme les usages agricoles) ?

En tant que syndicat, nous n'avons pas de positions tranchées sur la question, même si nous avons des convictions personnelles (que nous pouvons défendre dans d'autres espaces).

Cependant, nous prenons position en tant que syndicats sur certains aspects du débat :

Tout d'abord, nous jouons notre rôle de vigile au quotidien sur les conditions d'exploitation du parc nucléaire actuel qui, quelles que soient les décisions, devra être exploité dans les meilleures conditions de sûreté et de sécurité pendant des années. Nous estimons que la sûreté des installations passe par l'existence d'un droit d'alerte en interne, très souvent contestées. A ce titre, nous avons dénoncé à maintes reprises les risques liés à l'évolution de notre entreprise, qui conduit à se focaliser sur la rentabilité à court terme au détriment de la sûreté. Nous avons également dénoncé une organisation du travail inadaptée, avec une casse des collectifs, une individualisation, une bureaucratisation du travail qui se traduit par une multiplication des indicateurs, des procédures de contrôle, une taylorisation des tâches. Cela entraîne une perte de sens du travail et une perte de compétence qui conduit certains collègues à nous dire qu'ils « désapprennent leur travail ». A cela s'ajoute une hiérarchie de moins en moins technique, qui change de poste tous les trois ans, Et enfin, une sous-traitance massive, qui contribue à désorganiser le travail, à entraver le maintien des compétences et la formation sur la durée, dénie encore plus le droit d'alerte des salariés. Sur ce sujet, je vous invite à écouter ce que disent les salariés de la sous-traitance eux-mêmes, en particulier l'audition de Gilles Reynaud et Yvon Laurent de l'association « Ma Zone Contrôlée », devant l'Assemblée Nationale, le 17 mai 2018.

<u>Sur la part du nucléaire</u>, nous constatons que sa baisse se fera naturellement, en parallèle de la progression des énergies renouvelables et de la maîtrise de la consommation.

Dans ce contexte, et compte tenu des risques que représente le nucléaire et du problème non résolu de la gestion des déchets, **il ne nous paraît pas judicieux de construire de nouveaux EPR**. Cela ne nous semblerait pas répondre à un besoin collectif de service public, mais plutôt à une volonté commerciale et stratégique de faire d'EDF un leader mondial de cette filière. Or pour nous, le rôle d'EDF n'est pas d'un un champion de telle ou telle filière, mais d'être garant d'un service public de l'énergie en France.

Par ailleurs, la construction de nouveaux EPR entraverait la réalisation d'une véritable transition énergétique, en focalisant les ressources sur le nucléaire au détriment d'autres filières. On peut rappeler qu'à l'échelle mondiale et en particulier dans les pays en développement, il apparaît clairement que le nucléaire ne peut être la réponse à la transition énergétique, et son développement tous azimuts augmenterait énormément les risques.

La question sociale liée au nucléaire

Enfin, en tant que syndicat, SUD est particulièrement vigilant à l'accompagnement social de la transition énergétique. Nous l'avons dit, pour nous, la transition écologique est nécessaire, notamment au regard de la catastrophe climatique. Mais elle ne peut pas se faire au prix d'une transition sociale pour les salariés du secteur de l'Energie, qui se traduirait par une dégradation des conditions de travail et de rémunération, une précarisation des emplois.

Cette transition sociale n'a rien d'inéluctable. C'est pourquoi l'argument social ne peut servir de justification au maintien de la part du nucléaire à son niveau actuel.

Rappelons en préambule que les salariés du nucléaire ont, pour certains, démarré leur carrière dans d'autres filières, notamment dans les centrales thermiques. La reconversion du thermique vers le nucléaire, comme avant la reconversion de l'hydraulique vers le thermique, s'est passée dans de bonnes conditions, car EDF était une entreprise intégrée, publique, qui pouvait se permettre de mettre en place des programmes de reconversion sur la durée, et de garantir le maintien du statut aux salariés qui évoluaient ainsi.

Beaucoup de collègues nous rappellent qu'ils ont toujours su qu'ils ne termineraient pas leur carrière dans la centrale dans laquelle ils avaient été embauchés. Et cela ne leur posait pas de problème. Certains nous disent d'ailleurs être prêts à évoluer vers d'autres filières de production, éolien, solaire

... Mais à condition d'être bien traités et de trouver un sens à leur travail. Or pour la plupart de ces salariés, ce sens passe par l'attachement au service public. C'est d'ailleurs l'une des causes du développement de la souffrance au travail dans nos entreprises, car elles s'éloignent de cet objectif pour se consacrer à la recherche de profit à court terme pour les actionnaires.

Par ailleurs, en travaillant dans la filière nucléaire, à EDF, les salariés sont assurés de certaines conditions de rémunération, de retraite, de garantie d'emploi. Autant d' « avantages » qui met la Cour des comptes en transe, tout en reconnaissant que les salariés d'EDF ne sont payés que 8% de plus en moyenne que la médiane des entreprises du secteur (sachant que les écarts de salaire entre petite et grande entreprises sont plutôt de l'ordre de 100%). Les salariés n'accepteront pas de quitter leur emploi et leurs conditions de travail pour aller vers un travail précaire et moins bien rémunéré, c'est bien normal !

L'ouverture à la concurrence du secteur de l'Energie, le découpage du secteur en une myriade d'entreprises ne facilitent pas les reconversions. Et les projets de nouveau découpage d'EDF ne vont pas arranger les choses. Du temps où EDF était une entreprise publique, la reconversion du thermique vers le nucléaire pouvait être organisée, planifiée; les salariés étaient formés, accompagnés. Ils gardaient leurs statuts, leurs conditions de travail et de rémunération; et cela se passait globalement bien.

Dans la situation actuelle, ils devront quitter leur statut pour aller soit vers des petites entreprises précaires, soit vers des filiales d'EDF qui n'offrent pas le même statut, avec des conventions collectives nettement lus défavorables. Pour illustrer la précarité de ce secteur des énergies renouvelables, rappelons que la filière PV a perdu 42% de ses effectifs, soit 14000 emplois entre 2010 et 2012, suite à un changement de réglementation (sur les prix de rachat).

Et les salariés sous-traitants d'EDF risquent d'être oubliés dans les projets d'accompagnement social.

En conclusion, pour que l'accompagnement de la décroissance ou de la sortie du nucléaire se passe bien et soit acceptée par les salariés, il faut réunir les conditions suivantes

- 1) leur donner de la visibilité sur l'avenir pour permettre d'anticiper et d'accompagner les reconversions, ce qui signifie de disposer d'une feuille de route qui définisse quelles centrales vont fermer, et à quelle échéance ;
- 2) Offrir à chaque salarié du nucléaire (EDF comme sous-traitants) un avenir :
 - des départs anticipés pour les salariés en fin de carrière ;
 - des propositions de reconversions avec maintien du statut des IEG pour les autres,
 - o soit dans la branche nucléaire (dans les métiers du démantèlement, de la gestion des déchets, ou dans d'autres centrales en fonctionnement):
 - o Soit en évoluant vers d'autres métiers de l'Energie.
- 3) Etendre le statut (convention) des IEG à l'ensemble des salariés du secteur de l'Energie, et en particulier aux sous-traitants et aux salariés travaillant dans les énergies renouvelables, por faciliter les reconversions.

Le lien avec la sortie du marché de l'Energie et le rôle de la puissance publique

A plus long terme, il faut revenir sur cette hérésie qu'est la libéralisation du secteur électrique au lieu de continuer tête baissée dans cette voie en projetant de découper à nouveau EDF et d'ouvrir les concessions hydrauliques à la concurrence.

La transition énergétique nécessite une gestion coordonnée des différentes énergies, une vision de long terme, une planification, des possibilités pour les salariés de se reconvertir dans d'autres filières, une recherche publique, toute chose totalement incompatible avec le marché.